

Revue de presse

Ils ont parlé du rapport



[Rapport complet disponible en ligne ici](#)

Le Monde

Comment la crise sanitaire a aggravé la pauvreté en France
Isabelle Rey-Lefebvre

yahoo!actualités

Une pauvreté "démultipliée" en France depuis la crise du Covid



Coronavirus : La pauvreté a été « démultipliée » en France



Une pauvreté « démultipliée » en France par la crise du Covid



La Covid-19 a « démultiplié » la précarité, selon une étude remise au Premier ministre



Les événements du jour. 18h05. Avec la crise, la pauvreté s'est « démultipliée » en France



Une pauvreté "démultipliée" en France par la crise du Covid
Retrouvez l'article sur Gazette Industry



La crise sanitaire a "démultiplié" les situations de précarité en France
Une pauvreté "démultipliée" en France par la crise du Covid



Réseau régional

La pauvreté "démultipliée" en France par la crise du Covid



Une pauvreté "démultipliée" en France par la crise du Covid



La crise du Covid 19 a démultiplié la pauvreté en France



« La crise empêche les gens de sortir de la pauvreté et fait plonger ceux qui étaient sur une pente descendante »



Inégalités sociales de sante



Pauvreté : "la crise a joué un rôle de révélateur"



La crise sanitaire a démultiplié la pauvreté



Avec la pandémie, la pauvreté s'est "démultipliée" en France



Une pauvreté "démultipliée" en France depuis la crise du Covid



Covid-19 : une pauvreté "démultipliée" en France depuis le début de la crise sanitaire
Une probable "bombe à retardement" sociale du fait de l'épidémie de Covid



Une pauvreté "démultipliée" en France par la crise du Covid



Une pauvreté "démultipliée" en France depuis la crise du Covid (rapport)

Pauvreté monétaire mais aussi détresse psychologique, isolement, décrochage scolaire... La crise sanitaire a "démultiplié" les situations de précarité en France, selon un rapport du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui travaille à la mise en place d'un baromètre trimestriel pour mieux suivre ses répercussions. Paris, France | AFP | mercredi 12.05.21

RAPPORT

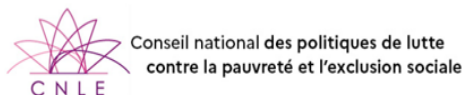
La pauvreté démultipliée

Dimensions, processus et réponses

Printemps 2020 | printemps 2021

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) publie un premier rapport « *La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses - Printemps 2020/Printemps 2021* ». Ce rapport a été remis officiellement mercredi 12 mai 2021 à M. Jean Castex, Premier ministre qui a [missionné le CNLE](#) pour la mise en place d'un suivi qualitatif de l'évolution de la pauvreté en France. Préfacé par Fiona Lazaar, présidente du CNLE, ce rapport a été dirigé par Nicolas Duvoux, président du Comité scientifique du CNLE et Michèle Lelievre, directrice du Comité scientifique du CNLE. Un rapport, apporte un premier éclairage sur l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19.

A propos du CNLE



Organe rattaché au Premier ministre, présidé par Mme Fiona Lazaar, Députée du Val-d'Oise, le [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) (CNLE) a un rôle de conseil du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est composé de 5 collèges regroupant 64 membres (représentants des assemblées parlementaires et collectivités territoriales, associations et acteurs de la société civile, représentants du monde du travail, ainsi que 32 personnes en situation de pauvreté) et d'invités permanents.

Lieu de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par ces politiques publiques, le CNLE s'appuie sur l'expertise de son comité scientifique, issu du [regroupement](#) de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale et du CNLE officialisé par le décret le [décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019](#). Instance permanente du CNLE, il a été installé officiellement le 1^{er} octobre 2020 et est présidé par Nicolas Duvoux. Ses missions d'analyse et d'observation sociale doivent contribuer, en lien étroit avec l'ensemble des collèges du CNLE, à une meilleure connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et à la définition de politiques publiques plus ambitieuses et efficaces.

En savoir plus sur <https://www.cnle.gouv.fr/>

Contact : Fatima Guemiah

fatima.guemiah@social.gouv.fr;

Tél : 01 40 56 81 73 - 06 62 04 42 24

Ministère des Solidarités et de la santé
Direction générale de la cohésion sociale - CNLE
14, avenue Duquesne 75350 Paris SP 07